

# Samba Kids



## Viens bouger et danser au rythme de la musique brésilienne!

Cours ludique, où les enfants apprennent  
la coordination des mouvements et pratiquent  
une activité physique tout en s'amusant.  
(Enfants de 4 à 6 ans)

**Tous les mercredis hors vacances scolaires**  
dès le 14 septembre 2011

### Nyon

Espace Prévention, Rue des Marchandises 17  
de 13h30 à 14h30

### Morges

Espace Prévention, Place du Casino 1  
De 16h à 17h

# Samba Kids

## Dates et tarifs 2011-2012

	Nyon			
	Espace Prévention, Rue des Marchandises 17, 2ème étage			
Dès le mercredi	14 septembre 2011	13h30	12 x 1h	Fr. 180.-
Dès le mercredi	11 janvier 2012	13h30	12 x 1h	Fr. 180.-
Dès le mercredi	25 avril 2012	13h30	11 x 1h	Fr. 165.-
	Morges			
	Espace Prévention, Place du Casino 1			
Dès le mercredi	14 septembre 2011	16h	12 x 1h	Fr. 180.-
Dès le mercredi	11 janvier 2012	16h	12 x 1h	Fr. 180.-
Dès le mercredi	25 avril 2012	16h	11 x 1h	Fr. 165.-

## Conditions générales

Espace Prévention décline toute responsabilité pour les accidents ou blessures survenant pendant ou après les cours. Les participants sont seuls responsables de leur santé et condition physique.

**Réservation** Vous réservez votre place par téléphone, par fax, e-mail ou directement sur notre site internet [www.espace-prevention.ch](http://www.espace-prevention.ch). Le règlement du cours est à verser 10 jours, au plus tard, avant le début des cours. **Si l'effectif est insuffisant, l'Espace Prévention se réserve le droit de reporter ou de supprimer un cours.**

**Prix des cours** Les prix s'entendent TVA 8% incluse.

**Réductions et facilités de paiement** Les apprentis, étudiants, AVS, chômeurs et autres personnes à faible revenu, bénéficient d'un rabais de 15% dès que le prix du cours dépasse Fr. 100.-. Cette réduction n'est pas cumulable avec d'autres fa-veurs.

**Renonciation après inscription** **En cas de renonciation de votre part :**

- Sans nous avoir prévenus, le prix des cours doit être honoré.
- Moins d'une semaine avant le début du cours, une participation aux frais d'inscription de Fr. 30.- est demandée.

Pour cause de maladie prolongée, un remboursement des séances restantes est envisageable, sur présentation d'un certificat médical, déduction faite de Fr. 30.- de frais. **Un cours commencé est dû dans son entier. Les séances manquées ne sont pas remboursées**